

## Instructions de réparation série EBV

### Démontage de l'accumulateur

- Isoler l'accumulateur du réseau et le vidanger côté liquide.
- Démontez l'accumulateur et le positionnez horizontalement dans un étau ou dans un autre système de serrage. Veillez à ne pas endommager le corps.
- Dévissez la valve de remplissage de gaz (**fig. 1**).
- Dévissez le couvercle de remplissage de gaz (**fig. 2**).
- Evacuez le gaz de prégonflage de la vessie (**fig. 3**). Manipuler le vérificateur-gonfleur conformément à l'OSP 746.
- Enlever la valve de remplissage de gaz (**fig. 4**) ou le clapet-distributeur (selon le modèle d'accumulateur).
- Dévissez l'écrou à encoche et démontez la bague épaulée (**fig. 5**).
- Dévissez la bride ou le raccord de réduction, si existants, du côté liquide.
- **Un léger jeu de la crépine est décelable lorsque l'accumulateur n'est plus sous pression (côtés gaz et fluide).**  
**Ne jamais travailler sur un accumulateur sans être certain qu'il a été mis hors pression!**  
**Contactez immédiatement ORELL!**
- Enlever le jonc à l'intérieur du raccord du fluide bouche (**fig. 6**).
- Retirer la crépine perforée (**fig. 7**).
- Extraire la vessie par l'ouverture du côté bouche. (**fig. 8**).



## Nettoyage, contrôle et réparations

- Nettoyer soigneusement toutes les pièces métalliques de l'accumulateur et les sécher à l'air comprimé.
- Vérifier que l'intérieur du corps n'est pas détérioré.
- Contrôler que les joints toriques ne présentent des traces d'usures ou de frottement particuliers.
- Vérifier que la vessie ne présente aucun défaut d'aspect.
- En aucun cas entreprendre une réparation de la vessie.
- Remplacer toutes les pièces usées ou endommagées.

## Remontage

- Assurer qu'aucun corps étranger n'est resté à l'intérieur de l'accumulateur.
- Afin de faciliter la réintroduction de la vessie, celle-ci ainsi que l'intérieur du corps doivent être lubrifiés avec le fluide de fonctionnement.
- Comprimer la partie supérieure de la vessie et l'introduire par l'ouverture du côté bouche (**fig. 9**).
- Remonter la plaque firme et visser sans serrer l'écrou du corps de valve (**fig. 10**).
- Contrôler que la vessie n'est pas pliée ou vrillée.
- Positionner la crépine perforée et la plaquer sur la bouche (**fig. 11**).
- Monter le jonc (**fig. 12**).
- Avant de monter la bride ou réduction du côté liquide, remplir lentement la vessie d'azote à une pression inférieure à 1 - 1,5 bars à l'aide du vérificateur-gonfleur, manipuler ce dispositif suivant l'OSP 746.
- Serrer fermement la bride ou le raccord de réduction, si existants, du côté liquide.
- Serrer fermement la plaque firme et l'écrou du corps de valve (**fig. 13**).
- Remplir l'accumulateur à la pression de prégonflage nécessaire au fonctionnement.



## Remplissage

- Le premier remplissage d'une vessie avec N2 doit être ajouté lentement!

Volume d'accumulateur	1 litre	5 litre	10 litre	50 litre	100 litre	200 litre
Le temps de remplissage 0 à 1,5 bar en sec.	10 s	20 s	40 s	120 s	200 s	400 s

## Mise en service

- Régler ensuite le système hydraulique à la pression maximale et vérifier l'étanchéité des raccords et des joints.
- **Il est strictement interdit de souder, de braser ou d'effectuer des travaux mécaniques sur l'accumulateur.**
- L'accumulateur est soumis aux réglementations régissant les réservoirs de pression. Ces réglementations exigent que les accumulateurs soient soumis à un contrôle périodique. Le laps de temps séparant chaque contrôle relève de normes nationales. Interrogez les autorités compétentes.